

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau Syndical du
04/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 septembre, le Bureau Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Madame Amalia QUINTON, 2^{ème} vice-présidente.

Délibération
n° B 2025-09-02

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : **EAU POTABLE : Saint-Julien-de-Coppel – Contournat, Rongheat – Validation du projet et autorisation de signature des marchés**

Madame la vice-présidente explique aux délégués que, dans le cadre des travaux d'amélioration de la desserte en eau potable des villages de Contournat et Rongheat, des travaux d'alimentation en eau potable sont prévus.

Date de convocation :
21/09/2025

Les travaux consistent à renouveler 400m de conduite et 1 branchement.

Nombre de membres
en exercice : 15
Nombre de membres
présents : 10
Nombre de suffrages
exprimés : 11

Le montant du projet s'élève à 115 000 € HT.

DELIBERATION

Le Bureau Syndical, les explications de la vice-présidente entendues, et à l'unanimité, décide :

VOTE :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

- D'approuver le projet ;
- D'autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations travaux ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés selon l'avis de la CAO

Secrétaire de
séance :
Agathe DEMAS

FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,
René LEMERLE

